

## Communiqué de presse

La contribution de l'Euroairport de Bâle-Mulhouse à la biodiversité suscite plusieurs réactions de l'Association pour la protection et la défense du cadre de vie (APDCV) de Bartenheim.

La certification obtenue a retenu notre attention, c'est très positif, mais nécessite aussi certaines précisions.

Ce bel article, paru dans les DNA le 24 septembre, ferait presque oublier que des espèces exotiques nuisibles sont introduites dans notre région par le biais de l'aéroport et que l'impact des nuisances sur les hommes, femmes et enfants riverains ne semble pris en compte que très marginalement.

### Chrysomèle :

Par exemple, en 2007 la chrysomèle, un insecte nuisible qui s'attaque au maïs, a été capturé sur les terrains de l'Euroairport. Les moyens mis en œuvre par l'état français, pour enrayer sa pénétration et sa propagation, ont été néfastes pour les riverains. Beaucoup d'entre nous se souviennent des hélicoptères répandant des insecticides très puissants sur les champs jusqu'à la limite des habitations. La population a été incommodée et s'est mobilisée. S'en est suivi un épandage par voie terrestre (tracteurs)...

Malheureusement la chrysomèle s'est rependue dans toute la région et y est installée définitivement.

### Nuisances sonores :

D'autre part malgré cette belle biodiversité, les riverains subissent toujours les nuisances sonores, notamment nocturnes.

Nous rappelons que depuis mai 2017 (en 5 mois) 550 avions, pratiquement que des cargos, ont décollé vers le nord après 23h gênant le sommeil des habitants de Bartenheim.

Et notons également l'inégalité des traitements des populations pour un aéroport trinational puisque c'est essentiellement la population française (à 95%) qui supporte les nuisances sonores de ce dernier.

Nous attendons toujours une réaction de l'Euroairport à la motion, signée tout de même par l'ensemble des conseils municipaux des communes riveraines, demandant l'arrêt des vols après 23h, ce que d'autres aéroports plus importants (Zurich par exemple) ont accepté par considération pour les citoyens vivants aux alentours.

### La qualité de l'air :

« Les aéronefs étant de forts consommateurs d'énergie sont responsables de la plus grande partie des émissions de CO<sub>2</sub>, NOX et CO » (Aspa rapport 11112103-ID) c'est-à-dire de la pollution de la région frontalière.

### Développement et environnement :

M Suhr, directeur de l'Euroairport, évoque l'extension future de l'aéroport. Ceci nous fait craindre un impact environnemental encore plus important en termes de pollution, risques et nuisances sonores que la biodiversité ne chassera malheureusement pas.

L'extension sous quelque forme que ce soit (3<sup>e</sup> piste ?) ne pourra qu'engendrer plus de nuisances et de pollution. On ne doit pas sacrifier sur l'autel de la croissance « économique » le bien-être et la sécurité des habitants de la région... Cet aéroport est régional et doit le rester, il suffit amplement aux besoins de la région des 3 Frontières.

### Economie et nature :

Il ne suffit pas seulement de conjuguer Economie et Nature mais il faut y inclure le bien être de l'être humain et permettre à la population installée autour de l'aéroport d'y rester.

L'APDCV se permet de rappeler que le diagramme du développement durable repose sur **3 piliers**, qui sont **l'écologie**, **l'économie** et sur celui que la direction de l'aéroport semble avoir oublié, **le social** qui fait que l'environnement de cet aéroport soit **vivable**.

APDCV, Bartenheim le 4 septembre 2017

Presse-Euroairport-Biodiversite-APDCV-CP-20171004.pdf